LES MIRACLES
DE LA NATURE
EN LA
GUERISON
DE TOUTES SORTES
DE MALADIES
PAR L'USAGE
DES EAUX MINERALES
DE BOURBON-LANCY.

DONT LES ADMIRABLES VERTUS
ſont prouvées par l'eſtime qu'en ont fait
tous les Siecles paſſez.

PAR LES RAISONNEMENS & ſentimens des plus celebres Medecins, Anciens & Modernes, & par des Experiences ordinaires, & tres-éclatantes.

par M. [illegible]



A AUTUN,
Par PIERRE LAYMERE', Imprimeur & Libraire,
en la grand'ruë.

AVIS AU LECTEUR.

AMY LECTEVR,

VOVS reconnoîtrez dans cette Piece que je vous donne, nonobstant la contradiction de celùy qui en est l'Auteur, que l'on n'est pas toûjours coupable d'une injuste profusion, lors qu'on répand le bien d'autruy contre la volonté de son Maître : Et que si tout ce qui semble le plus opposé, étoit toûjours criminel : il faudroit faire le procés à plusieurs grandes Vertus, & entr'autres à la Modestie de Monsieur Mouteau, pour avoir detenu dans un si long & injuste silence des veritez si extrêmement importantes au bien public, comme sont celles qu'il a déduit dans une Lettre écrite à Monsieur le premier Medecin du Roy: qui comme tres-digne de cette qualité, tant par l'excellence de son esprit & de son sçavoir, que par le grand desir qu'il a que tous les sujets de Sa Majesté joüissent du premier de tous les biens de la Nature, qui est la Santé, dit Platon. *Il a crû ne pouvoir contenter plus avantageusement ce sien desir, ny répondre plus à props à ce qui luy est representé dans cette Lettre, qu'en la faisant imprimer comme il a fait; & donnant ainsi au public des lumieres, desquelles il peut tirer une infinité de biens. Or comme plusieurs personnes illustres, en merites, en science, & en condition, m'ont témoigné une extrême passion d'avoir des exemplaires de cette Lettre, qui fussent purgez des fautes que l'Imprimeur y a laissé passer : Afin de les corriger par une nouvelle Impression, j'ay fait tout ce que*

m'a été possible, pour persuader son Auteur d'y mettre la main; & n'ayant gagné par toutes mes instances, ny par les entretiens que j'ay eu avec luy sur ce sujet, qu'un plus grand & plus solide éclaircissement des veritez que sa Lettre contient, & un plus grand déplaisir de voir qu'il ne se peut resoudre à les publier luy-même, pour ne se donner une petite ombre d'honneur qu'il merite, & celle d'un leger sujet de mécontentement à ceux qui dans ces derniers temps ont obscurcy l'estime NOMPAREILLE *que tant de siecles & de grand personnages ont fait des Eaux Minerales de Bourbon-Lancy. Enfin aprés avoir conferé avec plusieurs personnes, tant de la Profession dudit Sieur, qu'autres, tres-éclairées & tres-considerables:* NOUS *avons conclu que sans faire mal à personne, Nous pouvions faire un grand bien à tout le monde, sacrifiant la Modestie particuliere du Sieur Mouteau au bien commun, & rendant le public redevable d'un bien-fait, tant signalé à ce Bien-facteur involontaire, qui nous sera reciproquement obligé, de ce que nous l'aurons mis à couvert des efforts de la colere du Ciel, dont l'Apôtre menace ceux qui tiennent la verité prisonniere dans l'injustice. Esperant que la chose estant faite, il agréera que malgré luy, nous luy ayons servy d'organe pour obliger le public en luy donnant cette Lettre, avec les corrections & éclaircissemens que nous avons reçû de luy-même, & que vous y trouverez avec beaucoup de satisfaction, si vous-vous donnez le loisir de la lire,*

Rom. 1. Revelatur ira Dei de cœlo super omnem impietatem hominum eorum qui veritatē in injustitia detinent.

LETTRE DE Me. PHILIPPE MOVTEAV, *Conseiller, Medecin ordinaire du Roy, & Intendant des Eaux minerales de Bourbon-Lancy.*

A MONSIEVR,

Monsieur VALLOT, Conseiller de Sa Majesté en ses Conseils d'Etat & Privé, son premier Medecin, Sur-Intendant des Eaux minerales de France.

Sur les vertus admirables desdites Eaux de Bourbon Lancy

MONSIEUR,

Quelques personnes de condition m'ont averti que les Partisans de Bourbon l'Archambault, pour affermir la réputation de leurs eaux décrioyent calomnieusement celles de Bourbon Lancy ; & que je devois vous en écrire un mot; pour repousser leurs injures, puisque vous étiés le Pere cômun de toutes les deux, aussi bien que de la santé publique ; & qu'étant desinteressé vous ne souffririez pas ces invectives, & donneriez la préferance à qui il appartiendroit. Je le fais, Monsieur, à leur persuasion, pour détromper le public : *publier la merveille de leurs vertus* : & pour m'acquiter des devoirs, ausquels m'oblige la charge que j'y exerce, sous vôtre autorité. Ils disent, à ce qu'on m'écrit, qu'elles

sont purement alumineuses, placées en un mauvais endroit, qu'elles échauffent & dessechent extraordinairement, & ne peuvent de consequent produire que de tres-pernicieux effets. Je m'écrierois volontiers contre tant de faussetez, sçachant qu'entre ces calomniateurs, il y en a qui portent le nom de Medecin, qui ne devant avoir pour objet que l'honneur, & pour dernier but que la santé humaine, tâchent neantmoins par des honteuses & artificieuses suppositions, de priver le monde des effets miraculeux d'un remede, qui se peut dire aussi ancien que le Soleil, aussi constant & égal en sa chaleur & jet d'eau que son cours; aussi pur & net en sa substance, & féconde en ses qualitez que ses influences, que Dieu nous a donné, comme un chef-d'œuvre de ses mains, que l'antiquité nous a laissé, comme une merveille de ses ouvrages, que Henry III. a préferé à toutes les eaux minerales de France: & ces années dernieres que Mr le Cardinal Duc a honoré de sa presence, & du regret d'en avoir trop tard reconnu les admirables vertus. Je ne m'arrêteray donc pas à ces éloges, puis que c'est à vous, Monsieur, comme au veritable *Apollon* de la Medecine, par les belles & claires lumieres que vous en avez, de dissiper les nuages de cette crasse médisance; je me contenteray seulement de vous dire briévement (autant que le stile racourcy d'une

Lettre me le peut permettre) une partie de ce que j'en ay appris, & que l'experience journaliere, & tantôt trentenaire, m'en a découvert. Et pour commancer par ceux qui en ont écrit, ou qui les ont visitées, j'ay Lettre en main de Monsieur de Lorme, en datte du 5. Janvier 1646. (au credit & à l'éloquence duquel les Eaux de l'Archambault doivent leur réputation) où parlant des Eaux des deux Bourbons, il use de ces termes: Ce sont (dit-il) deux sœurs germaines, dont l'Archambault, comme la cadette & plus jeune, a été veritablement pour le present carressée plus tendrement de ses parens: mais qui ne prétend rien au droit d'ainesse que Lancy a pardessus elle en merites & en facultez. Mõsieur Ranchin, Chancelier des E'coles de Montpelier, y ayant en 1633. & 1634. par ordre de la Cour, amené & guery Madame la Duchesse de Mommorancy, m'a dit plusieurs fois, qu'il n'avoit rien vû de si majestueux; & que tout ce qui paroissoit d'antique en Grece, en Italie, & au reste de l'Europe, n'étoit rien à l'égal de ce qui étoit de ces Bains. Monsieur Banc, dans le Livre qu'il a fait des Eaux minerales de France, parle sobrement de chacune en particulier; mais toutes les fois qu'il parle de celles de Bourbon-Lancy, & notamment aux chapitres 18. & 19. de son troisiéme Livre, il n'a que des admirations & des étonnemens; & confesse ingenuë-

ment, qu'en voyant tant de prodiges & de merveilles, tant en la multiplicité de leurs sources, fécondité de leurs vertus, qu'ajancement & architecture miraculeuse : il est impossible de les pouvoir comprendre, bien loin de les exprimer, & d'en écrire quelque chose qui en puisse donner une claire connoissance : Je me contente, Monsieur, de ramasser ce qui fait le plus à mon sujet, & de vous dire en un mot ce qu'il décrit avec profusion de paroles. Il dit qu'il y a six sources uniformement chaudes en tout temps, qui rafroidies sont potables, & sans aucun mauvais goût, desquelles il est impossible de determiner les proprietés specifiques par la connoissance de leur mélange naturel : voicy ses termes. Je ne ,, crois pas qu'il y aye ame bien saine au monde, ,, de jugement si présomptueux, qui ait jamais ,, crû s'en pouuoir bien acquitter : Mais s'il est ,, permis, en faveur du public, d'écumer quelque ,, chose de cette infinité, je diray que l'évidence ,, est grande ; le souphre & le bitume tiennent le ,, dessus au mélange de ces Eaux, & que sans ,, grande difficulté on ne sçauroit auquel des ,, deux donner l'avantage, en validité d'action, ,, combien que la raison nous dicte assez que ,, toute cette communication de nature Mine- ,, rale, n'est faite que par esprits fort tenus & ,, élabourés, puisque l'odeur & le goût se perdent ,, aussi-tôt qu'elles sont rafroidies, qui marque ,,

"que le mélange s'en est fait par esprits éla-
"bourez que par autre substance de ces matieres
"Minerales. Mais outre le mélange susdit, il y a
"grande évidence que quelque petite quantité
"de matiere alumineuse fasse portion en iceluy,
"lesquelles combien qu'elles soient d'évidence
"assez pauvre, & de peu de communication de
"substance, si est-ce qu'elles font de fort remar-
"quables & salutaires effets contre les maladies,
"particulierement des articles & de la matrice;
"outre les susdits Mineraux, il y a encore parmy
"ces Eaux quelque substance de mélange ni-
"treux & salé. Et ensuite voulant attribuer à ces
"Mineraux la cause de leurs effets, il continuë,
"& dit, que de la proprieté élabourée du sou-
"phre en tel mélange naturel, nous sommes
"éclaircis que par ses qualitez premieres chau-
"des & seches, la chaleur en laquelle nous vi-
"vons, est aucunement vivifiée en son alteration
"accidentaire, & les humiditez surabondantes
"dessechées en leur excés, aussi bien que par les
"qualitez posterieures les matieres contenuës
"& dés long-temps croupissantes dans les par-
"ties intemperées, en sont attenuées, subtilisées
"& facilement resoluës. Le bitumene n'est pas
"moins réüny en tel mélange pour l'accomplis-
"sement de pareilles indications, car il a une
"amitié formelle & jurée avec les parties ner-
"veuses qu'il recrée & fomente, non-seulemét

de ſa preſence ſalutaire : mais auſſi combat «
toutes les immoderations, tant ſimples q.e «
compoſées, principalement lorſque la chaleur «
naturelle n'y pouvant aiſément reluire, à cauſe «
des obſtructions qui y ſont confirmées, il va- «
que à amollir & adoucir de peu à peu telles «
parties, pour les rendre par ce moyen en grace «
de leur premiere temperature; mais ce qui de- «
meure d'alumineux parmy ces Eaux, en la «
qualité premiere ſeche, qui part de la ſubſtan- «
ce, & poſterieure, aſtringente & corroborative, «
rend une ſalutaire commodité aux parties at- «
teintes des intemperies ſuſdites qu'il fortifie «
non-ſeulement en leur imbecilité preſente, «
mais auſſi ſert de correction potentielle à la «
chaleur élevée des vapeurs du ſouphre & du «
bitume, qui pourroit être fortuitement nui- «
ſible à quelques parties du corps pendant l'u- «
ſage du bain. Et parce que c'eſt pour la défenſe
des Eaux de Bourbon-Lancy, ſur la ruïne deſ-
quelles ces Meſſieurs veulent élever celles de
l'Archambault: Vous me permettrez, Monſieur,
de rapporter encore icy de mot à mot ce que
ledit Sieur Banc dit deſdites Eaux de l'Archam-
bault, au chap. 20. de ſondit Livre. J'avouë, *dit-* «
il, que ce n'eſt qu'avec ſi grande liberalité de «
ſources, ny perfection d'architecture, car leur «
ſtructure eſt moderne, & leur ſaillie entre qua- «
tre montagnes, réünies en trois grands puits, «

entr'ouverts à dessein, en divers lieux de leur structure, pour l'aide de la décharge & reception de ses sources. Et aprés avoir declaré leur situation & leur ajancement, je diray maintenant, *dit-il*, en quel mélange les Mineraux je crois que leurs proprietez & vertus sont fondées, le souphre, le bitume & le nitre semblent être les principaux Mineraux de rencontre parmy ces Eaux, dont elles empruntent les proprietez aussi admirablement que naturellement réünies en elles : mais le souphre rend plus d'effet de ces esprits mêlez que les deux autres, combien que la chaleur actuelle en semble beaucoup plus deprimée que les Bains de Bourbon-Lancy; aussi ne jugeōs nous pas ceux-cy semblables en grade de chaleur, ny si uniformes en continuation que ceux-là, combien que de validité de puissance, ils échauffent d'avantage & penetrent plus fermement les corps que les susdits de Bourbon-Lancy, n'étant à mon opinion comme eux, empêchez de cette action par la presence de l'alum, mais plûtôt aiguisez en leur faction par le mélange du sel nitre. Monsieur Aubery, qui a esté Intendant de toutes ces deux Eaux de Bourbon, & qui pour être Bourbonnois, aussi bien que ledit Sieur Banc, a entrepris en faveur de sa naissance, & pour l'honneur & la gloire de sa patrie, de publier les vertus admirables des Eaux de Bourbon l'Archambault, comme il le

confesse au feüillet 57. du traité qu'il en a fait, n'a neantmoins pû trouver de principes ny de matieres plus convenables à son sujet que les Bains de Bourbon-Lancy. Tout son premier livre n'est que de la conference desdits Bains de Bourbon-Lancy avec ceux de Rome, & de montrer, tant par leurs materiaux, nombre de sources, que qualitez specifiques & naturelles, comme il les surpassent de beaucoû: Il montre qu'audit Bourbon-Lancy, il y avoit diverses sources qui faisoient diverses parties de Bains; l'Hypocauste, le Chaldaire, le Frigidaire, l'Alyptaire, & l'Apoditaire, que tout y étoit solidement bâty de marbres ou pierres fusiles, encroûtées d'un marbre scié de differentes épaisseurs; que le frontispice étoit enrichy de Statuës de marbre & de bronze, le pavé à la Mosaïque, l'enceinte relevée de Colosses, colomnes, pyramides, corniches, frises, architraves de jaspe, porphire, tables d'airain & d'argent, ajustez & enrichis d'une infinité de petites pierres de diverses tailles & couleurs, azurées, pourprées, jaunes, vertes, noires & blanches, quarrées pour la plûpart, les unes plus transparentes que les autres, pour servir d'assortiment aux figures qu'elles y representoient. En telle sorte qu'il conclû que les sept Miracles du monde jadis épars, se sont ramassez à milliers en ces Bains-là; desquels aprés avoir posé les confins pour renfermer dans

iceux, *dit-il*, le cyrque de gloire & l'aſyle des infirmitez, & où l'Art & la Nature ſe ſont défiez, tant en leur ſituation, ſtructure, materiaux, que pour les qualitez des ſources éternelles & vivifiantes, autant delicieuſes que ſalutaires. Il vient enſuite à décrire la ſituation & la ſtructure des Bains de Bourbon l'Archambault; & dit que leur figure eſt octogone, leur enclos d'une muraille faite de chaux & de ſable, couronnée pardeſſus de grandes pierres de tailles poſées à plat, élevée par dehors & hors du Bain de trois pieds; à un angle duquel il y a trois puits égaux en ſtructure, aſſociez par leurs murailles, & communs par leur ſource & par leurs conduits : de ſorte qu'ils paroiſſent n'être qu'un, tous trois poſez ſur une ſeule pierre, longue de 15. pieds, & large de 7. ouverte par le milieu pour l'iſſuë des Eaux chaudes. Aprés quoy il établit ſon ſentiment touchant le mélange des Mineraux qui compoſent leſdites Eaux deſdits Bourbons; priant auparavant le Lecteur de croire qu'il n'eſt pas ſi préſomptueux d'entreprendre de donner une ſcience exacte du temperament & de la qualité deſdites Eaux, par la difference des Mineraux qui y ſont mêlez, avoüant ingenuëment que c'eſt une choſe impoſſible. Je raporteray donc icy fidelement & de mot à mot ce « qu'il en dit. Nous diſons, *dit-il*, que la Miniere « des Eaux chaudes de Bourbon-Lancy eſt ſou-

phrée, nitreuſe, ſalée & alumineuſe ; non que "
ces Mineraux ſe preſentent à nud devant nos "
yeux, mais ſeulement une eau fort chaude & "
intollerable, à la ſource fort claire, aſſez agrea- "
ble au goût hors ſa chaleur; tant ſoit peu aſtrin- "
gente, non tant à la langue qu'au goſier, de "
la quelle beaucoup d'eſprits s'élevent ; mais le "
ſel nitre y ſurpaſſe de beaucoup les autres : la "
quantité de ſouphre étant petite ſe reſout en "
vapeur, & n'eſt guere connoiſſable; l'Alum s'y "
remarque en blanchiſſant de ſa teinture les "
murailles des Fontaines, & rend l'eau un peu "
aſtringente, mais plus au goſier qu'à la langue: "
le Vitriol & la roüilleure de fer peuvent auſſi "
intenter controverſe en ces Eaux, leur droit "
s'y peut demander, par cette couleur rougeâtre "
qui paroit davantage aux murailles de la reine "
avec une petite pointe de ſon Eau, dont le goût "
eſt touché. Les Eaux chaudes de Bourbon l'Ar- "
chambault ſont fort claires, ſans couleur dans "
leur ſource & dans un verre d'odeur plus ſou- "
phrée que de Bourbon-Lancy, plus peſantes, "
fort onctueuſes, un peu ſalées au goût, mais "
ſans pointe ou adſtriction avec beaucoup d'eſ- "
prits & de vapeurs, ayant les murailles de leurs "
puits revêtuës de marc rougeâtre & verd, fai- "
ſant beaucoup de reſidence, pour la plûpart "
mêlée de rouge & de jaune & quelques fois de "
noir. Toutes ces circonſtances poſées, je dis "

" (*continuë-t'il*) que les Eaux de Bourbon l'Ar-
" chambault participant de souphe, bitume, de
" sel & d'alum, les deux premiers y êtans tres-
" manifestes par l'odeur & par la quantité de
" residence & de limon fort noir & puant qui se
" rencontre, qui par un long cours ne s'est pû
" depurer. Et n'ayant oublié les preuves de la
" distilation de nos Eaux, j'ay trouvé quantité
" de Sel mêlé avec un peu d'Alum. Voila, Monsieur, la déposition de deux celebres Medecins, qui pour être du païs de Bourbon l'Archambault, & avoir entrepris à cette occasion d'en publier la gloire & les vertus, devroient fermer la bouche à la médisance : puisque selon leurs témoignages & la comparaison qu'ils font des deux Bourbons, Lancy l'emporte sur l'Archambault, d'origine, de situation, de structure, de multiplicité de sources, de bonté de Minieres, de pureté de mélange, de vertus & de facultez. Les Eaux de Bourbon-Lancy (selon leur raport) sont dés la naissance du monde, placées en bel air, d'art & d'ajancement miraculeux & inimitable; celles de l'Archambault sont connuës depuis peu, façonnées à la moderne, & renfermées entre quatre montagnes. Celles de Lancy sortent de divers endroits, claires, diaphanes, tres-legeres, sans aucun mauvais goût, excedantes en leur chaleur actuelle, mais temperées en leur potentielle, uniformes en leur cours, pureté

de substance, consistance, chaleur & toutes leurs autres qualitez. Celles de l'Archambault n'ont qu'une seule source, sont plus crasses & pesantes, ont une odeur & saveur plus souphrées & salées; moindres en chaleur actuelle, mais qui échauffent davantage que celles de Lancy, inégales & inconstantes en leur chaleur, en la quantité de leurs Eaux, & en leurs circonstances. La Miniere de Lancy est de souphre, de bitume, de sel, de nitre, d'Alum & de vitriol. Celle de l'Archambault est seulement de souphre, de bitume, de sel & d'alum: les Mineraux se mélangent aux Eaux de Bourbon-Lancy, en leurs parties les plus pures & tout spirituellement, puisque rafroidies elles sont potables, ne laissent aucune residence, & qu'on n'en connoit le mélange qu'à la faveur des sens & de leurs effets: voire qu'on n'y remarque l'alum que par le rabais qu'il fait de la chaleur du souphre & autres Mineraux, ne laissant dans les corps aucune impression de chaleur aprés leur usage: les Mineraux au contraire, dans les Eaux de l'Archambault s'y mêlent en substance & corporellement, puis que reposées elles laissent quantité de lie & de marc, deviennent puantes, intolerables au nez & à la langue, & que par leur crasse residence, on y distingue plus facilement les Minieres qui les impregnent, & par ce moyen laissent quelques impressions

ignées dans les corps aprés leur boisson. Cette conference termineroit ma Lettre, si je croyois que le rapport que je fais fidelement de leurs compatriotes terminât leurs injures & nos differens, mais parce que ces Argus avec des yeux plus perçans que ces Auteurs alleguez, ont penetré aux plus creux de ces montagnes Minerales & y sont entrez le flambeau à l'une des mains pour y allumer ce feu soûterain qui les échauffent, & en l'autre la balance pour peser le souphre & le bitume qui l'entretient, & les autres ingrediens,& la quantité d'eau pour les doüer & en détaler toutes les vertus. Vous me permettrez, Monsieur, que je les suive seulement en la Miniere de Bourbon-Lancy, pour vous informer s'ils en rapportent la verité sans déguisement,& que je réponde par ordre à trois objections qu'ils en font. Sçavoir, qu'elles sont placées en un mauvais endroit ; qu'elles sont purement alumineuses, & par consequent, qu'elles ne peuvent produire que de tres-mauvais effets. La situation des Bains de Bourbon-Lancy est en Bourgogne, à un demy quart de lieuë de la riviere de Loire, quatorze lieuës au-dessus de Nevers, au pied d'une coline où est assis le Château & la ville de Bourbon, au milieu du Bourg S. Liger d'environ une centaine de maisons, la plûpart à present bien meublées & tapissées, en une vallée bornée du levant, midy

& du couchant, de trois petites colines : mais ouverte largement du côté du Septentrion par une plaine à perte de vûë, d'où l'Aquilon soûflant, & les vapeurs salutaires qui s'élevét de ses Eaux, purifient l'air de telle façon, qu'on a vû plusieurs fois ces années dernieres, ce lieu-là sans corruption & sans maladie, au milieu d'un alentour pestiferé & contagieux ; & on y voit des Habitans, & des Vieillards de cent ans jouir d'une bonne & heureuse santé. Au bas de la coline qui participe du Levant & du Midy, taillée perpendiculairement à pointes de picqs & de marteaux, de la hauteur de cinq à six toises, & de la longueur d'environ deux cens pas, sortent sept diverses sources, differentes de temperature ; le Limbe & la fontaine de Saint Liger sont d'un tiers plus chaudes que les Eaux de Bourbon l'Archambault ; la fontaine de la Reine se trouve d'égale chaleur ; celle des Cures est un peu moindre ; les autres ne sont que tiédes : & au milieu de toutes il y en a une froide, dont le corps est de marbre aussi bien que des autres ; mais qui pour être ruïnée, n'a aucun usage. Toutes ces Eaux sont tres-claires, sans odeur ny saveur aucune, potables, & en leurs sources & rafroidies, même propres à faire du pain. Bauhin, au traité qu'il a fait *de fonte Bollensi*, au feüillet 106. dit, *in aquis ad Borbonium Anserici in Gallia, nihil adeo inamœni saporis reperitur,*

& in eduliis conficiendis usurpantur, sunt vero calidæ, salsæ & sulphuratissimæ. Les Eaux de Lancy sont plus legeres que celles de l'Archambault, d'un douziéme que celles de Vichy (qui ne sont que tiédes, & qui laissent un marc réellement pierreux) d'un septiéme incorruptibles en leurs vertus, puis que la Lettre qu'il vous plut m'écrire au 1. de Septembre 1645. & une autre de Monsieur Vautier de même mois & an m'en assurent, & que vous en avez fait user à Paris avec des succés admirables. Au dessous de ces Fontaines se releve le Bain Royal, ou Amphiteâtre construit de pierres fusiles; & ensuite d'iceluy on y voit encore quatre autres Bains découverts, dont le milieu est capable de contenir cinq cens personnes: vis-à-vis celuy des pauvres, se remarque le grand Canal de la vuidange des Bains, large de quatre pieds, de hauteur d'une toise, long environ d'un demy quart de lieuë, pavé, élevé & couvert de grandes pierres de taille, & dans lequel aboutissent cinquante-trois canaux, la plûpart de plomb, quelqu'uns de cuivre, & autres de pierres; & tous ces grands corps de Bains (qui est le plus bel ouvrage qu'on puisse voir des Romains) est une structure si merveilleuse en ses materiaux, qu'elle est incertaine, & presque incomprehensible à nôtre siécle: ils sont tous revêtus, soit en leurs marches, siéges, niches, enfondre-

mens, pavé, couverts de tables de marbre de diverses couleurs, collez du ciment, & cramponnez de clous de cuivre, dont on voit encore les vestiges en une infinité d'endroits. Le Sieur Aubery fait un gros Livre de ces merveilles, & rapporte mille autres raretez & canaux, qui par la negligence & les desordres du temps sont à present ensevelis : & n'a gueres en creusant un puits de côté de minuit, en un lieu fort éloigné des Bains, on trouva le roc taillé à plomb, & à seize pieds de profondeur, un pavé de pierre de taille, qui fait croire que c'étoit un chemin par lequel les Anciens Gaulois & Romains venoient à couvert ausdits Bains, du lieu à present nommé Saint Martin (jadis une tres-belle Ville) comme le témoignent les vestiges de ruïne de vieilles murailles & portail de Ville qui y restent encore ; & comme le font conjecturer des urnes, plomb & airain fondu, ciment d'inconnuë fabrique, de grandes briques, la plûpart figurées, de marbres antiques, fragmens de statuës, comme têtes, bras & jambes, pierres de diverses couleurs, & une infinité de medailles de cuivre, d'argent, voire d'or, qu'on y rencontre quelques fois en foüillant dans les vignes. C'est en ces Bains (s'il me semble) où Jules, aprés la prise d'Alexia, se vint délasser de ses travaux, & chercher dans iceux, comme dans la Fontaine de Jovence, le renouvellement

de ses forces, à l'exemple du Vieillard Æson ; par le Bain de Medée, & pour se rendre par leurs vertus invulnerable dans la Guerre & dans les Armées, comme le corps d'Achyle le devint par la trempe de l'eau du Stix. C'est la pensée d'Eumenius qui vivoit à Autun il y a plus de 1300. ans, parlant de ces Eaux au Panegyrique qu'il adresse à Constantin Auguste : *dii immortales*, dit-il, *quondo illum dabitis diem quo præsentissimus hic Deus omni pace composita, illos quoque Apollinis Lucos & sacras sedes, anhela fontium ora circumeat, quorum scaturigines levi tempore nebulosæ arridere Constantine oculis tuis & osculis sese inserere velle videntur, miraberis profecto illam quoque nominis tuis sedem, & calentes aquas, quarum nulla tristitia est saporis aut halitus, sed talis haustu & odore sinceritas, qualis fontium frigidorum dabis & illic munera constitues privilegia, ipsam denique patriam meam ipsius loci veneratione restitues.* Je viens à leur seconde objection ; sçavoir si les Eaux de Bourbon-Lancy sont seulement alumineuses : & veritablement il y a grande apparence que l'Alum de plume y pourroit être mêlé, puis qu'il a volé jusques à leurs esprits, & excité une demangeaison de médisance ; mais parce qu'il a encore deux compagnons, le rond & le liquide, où alum de roche (pour ne parler de l'artificiel, s'ils ne le veulent

faire & l'y jetter :) il faut éplucher si seuls ils composent lesdites Eaux, ou s'ils y entrent en si grande quantité, qu'ils surpassent tous les Mineraux qui y peuvent être, & que *prædominio aluminis* elles doivent être dites alumineuses, comme les Bains d'Aix en Savoye. Cette question a été autrefois agitée en presence de Monsieur le Cardinal Duc de Richelieu & les principaux de sa Cour, par Monsieur Guenault l'aîné, Monsieur Cythois son Medecin, & Monsieur de Montreüil Medecin de Monsieur le Prince, qui tous ne disconvinrent pas du contraire aprés mon petit raisonnement, & les épreuves que nous en fîmes : Car quant au premier doute, que l'alum y soit seul, il n'y a qu'à envisager sa nature & la chaleur actuelle de ces Eaux, puisque l'alum étant comme une saumure de la terre qui participe beaucoup de sel : & comme dit Pline, *ex aqua & limo terræ, exudantis deductum*, il est trop clair que ce n'est pas une matiere propre & convenable à entretenir ce feu soûterrain, & cette chaleur d'Eau qui se maintient dés si long-temps, toûjours, & si constamment égale. Reste donc à sçavoir, s'il y est veritablement, & en quelle quantité. Andinarchus & Thomas Jordanus disent, qu'on connoît la presence de l'alum & du vitriol dans les Eaux par l'acidité qu'ils y impriment; mais comme l'acrimonie jointe à l'aigreur dé-

couvre le vitriol, qu'aussi l'aspreté & l'astriction manifestent l'alum : & l'experience en est facile par la solution des ses sucs en eau commune, selon leurs sentimens. Il n'y a point d'alum dans les Eaux de Bourbon-Lancy, parce qu'elles ne sont aucunement acides ; & si Monsieur Aubery écrit qu'elles font quelque legere aspreté au gosier & non à la langue, de cent personnes qui en boivent, il n'y en aura pas deux qui l'assurent. Pline au contraire dit, que l'alum se rencontre presque par tout, & est comme le lit des Métaux : *Nusquam vena sincera, quin & alia præsertim alumen quod veluti omnium metallorum stragulum reperitur.* Aussi Monsieur Banc l'admet ausdites Eaux, mais en petite quantité, & l'y connoit plûtôt par les effets & rabais de chaleur, qu'il fait du souphre & du bitume, qu'il veut y être en grande abondance, que par demonstrations qu'il en puisse tirer. Monsieur Aubery ne l'y remarque que par cette aspreté ja dite du gosier, & par quelque teinture blanchâtre qu'il fait aux murailles des Fontaines. En effet, comme il est blanc & de couleur de lait, il rend les Eaux blanchâtres, comme le preuve Agricola par les Eaux d'Albula, & telles que sont celles du Tybre. Nos Eaux pourtant sont diaphanes, ne peuvent être plus claires : Il est vray qu'elles lavent & blanchissent le linge beaucoup mieux que toutes

eaux froides ; & que si vous y trempez la serviette qui sera noircie dans les Eaux de Bourbon l'Archambault,en l'y laissant tremper tant soit peu (comme il arrive en la Fontaine de l'Isle en Paros) elles en ôteront incontinent les taches , aussi bien que toutes autres qui pourroient avoir été faites sur du drap ou écarlatte, par chûte d'encre , huile , ou autre chose. L'anatomie qu'on fait de ces Eaux, par insolation, ébullition , évaporation , distillation , ne nous laissant qu'un sel nitre , ne nous découvre pas mieux le rencontre de l'alum en ces Eaux, que l'industrie & l'examen des sens : Faut donc conclure que l'alum n'y est qu'en tres-petite quantité , non-seulement pour y moderer le sel, le souphre , & le bitume qui y prédominent , mais que la nature l'y a mélangé avec quelque petite portion de nitre & de vitriol, sur grande quantité d'Eau,pour rendre la qualité froide de l'Eau plus puissante & énergique, comme nous experimentons en toutes les Eaux qui participent de ces trois ingrédiens : C'est pourquoy , afin que nos Juleps rafraichissent davantage, & qu'ils penetrent les parties les plus éloignées de nôtre corps , nous leur ajoûtons quelque peu de cristal mineral , ou quelques gouttes d'aigret de souphre , ou d'esprit de vitriol : Pour ces raisons, les Eaux de Bourbon-Lancy ôtent la soif, temperent les entrailles, mode-

rent les veilles, excitent l'appetit, gueriſſent les maladies chaudes, ſont propres à la jauniſſe, aux coliques bilieuſes, délivrent des fiévres tierces & quartes, inveterées & opiniâtres, & n'ont jamais laiſſé à qui que ce ſoit une impreſſion de chaleur aprés leur boiſſon. Et parce que la même experience fait voir que leſdites Eaux fortifient & échauffent les eſtomachs affoiblis, & toutes autres parties rafroidies; conſument & dêſechent les humiditez ſuperfluës, atte-nuënt & inciſent les humeurs épaiſſies & gluantes, provoquent le ventre, l'urine & les ſueurs, découlent les flegmes & les graviers, les mettant hors; voire font des effets contraires, ouvrent le ventre & en arrêtent tous flux, reglent les mois exceſſifs à certaines femmes, & les provoquent aux autres; affermiſſent les nerfs débilitez, & ramoliſſent ceux qui ſont tendus. Vous me permettrez, Monſieur, s'il vous plaît, que je vous diſe trois ou quatre raiſons là-deſſus. Toute cette grande diffe-rence de qualitez manifeſtes ou occultes qui s'y rencontrent, procedent à mon avis, ou de l'union de l'Eau avec les Mineraux, ou de la contrarieté des Mineraux aſſemblez, ou de la doſe & du poids d'un chacun, ou de l'aſſocia-tion & façon du mélange, ou de quelque cau-ſe ſuperieure & divine : tout compoſé ſe reſ-ſent de la nature de ſes parties; & parce que

nos Eaux minerales sont impreignées de souphre, de bitume, de sel, de nitre, d'alum, & de vitriol, il s'ensuit par consequent qu'elles ont la vertu d'attenuer, inciser, ramolir, nettoyer, ouvrir, déboucher, affermir & fortifier; desquelles qualitez étrangeres de ces mineraux, elles en sont d'autant plus susceptibles que l'eau de sa nature est exempte de toutes ces qualitez secondes & troisiémes : mais quant à l'humidité & à la froideur, parce que ce sont des qualitez qui luy sont naturelles, elles les retient plus opiniâtrement, & par icelles elle combat & émousse la chaleur & l'acrimonie de ses mineraux; ajoûtez qu'en ce conflit la quantité de ses sources vient au socours contre ce peu de mineraux qui s'y hazardent; en telle sorte que le champ de bataille luy demeure facilement, & qu'elle ne perd point du tout, ou tres-peu de ses forces. Il n'y a pas moins de contraste entre les mineraux qu'entr'eux & l'eau naturelle : le souphre & le bitume veulent ramolir : le sel au contraire & l'alum, resserrer & raffermir : ils sont aux coûteaux les uns contre les autres, & de cette guerre il en naît une paix & une qualité salutaire (comme de la mixtion des élemens tous les composez sublunaires.) C'est cette qualité survenuë de leur mutuelle union, qui fait tant de merveilles, & qu'on ne peut attribuer ny à l'un ny à l'autre de ces mineraux,

ains au concours & à la focieté de tous enfemble, comme nous voyons au verdet, à l'huile, & à la cire, qui aſſemblez font un bon incarnatif pour les ulceres, & pris à part y font contraires & tres-nuiſibles. Cette qualité & les contraires effets qui s'y remarquent, peuvent encore y être démontrez par la diverſité des parties de chaque mineral qui les compoſent. Galien me donne cette penſée quand au neuviéme Livre des Simples, il s'étonne que le vitriol qui eſt ſi chaud puiſſe reſtrindre. Les Chimiſtes reſolvent tous corps en trois principes de diverſes natures & proprietez; & l'alum certes & le vitriol ont des parties chaudes & froides, craſſes & tenuës, d'où vient qu'ils échauffent & rafraichiſſent, ouvrent & reſſerrent, arrêtent le vomiſſement & le provoquent, corrodent les chairs & les ergenerent; & l'on voit ces experiences en l'herbe des Braſiléens, nommée Hiuca, au Scorpion & à la Vipere, qui ont le mal & la ſanté pour effet. Or qui ſçait exactement le mélange de ces ſubſtances, leur doſe, leur poids, ſur quelle quantité d'eau, & de quelles parties, & par quels moyens ils s'y mêlent & s'y confondent? Qui ne voit que cela eſt impoſſible & preſque incomprehenſible? & par conſequent qu'il y faut reconnoître le *Teïonti* du divin Hipocrate & dire que Dieu a porté ſon eſprit ſur ces Eaux, & qu'il les a faites *dià tò veltion* pour la commo-

dité des hommes ; & que comme la chaleur naturelle eſt la cauſe de toutes nos actiõs corporelles, que Dieu les a doüé de même temperament, afin d'en ôter les défauts & les excés; & que comme cauſe équivoque, ſelon la diverſité des ſujets, échauffer & rafraichir, déſecher & humecter, évacuer & rétreindre, enfin rétablir chaque partie dans leur premier temperament & naturelle vigueur. C'eſt l'Elixir des Philoſophes, qui conſerve, entretient & fortifie nôtre chaleur naturelle; c'eſt cette Medecine univerſelle, propre à tout âge, à tout temperament, & preſque à toutes maladies; c'eſt ce grand Remede qui porte quant & ſoy toutes les indications de la Medecine, en alterant, évacuant & corroborant; c'eſt ce Remede extrême qui fait tant de cures prodigieuſes, qui fait voir les aveugles, entendre les ſourds, parler les muets, & marcher les boiteux. Et afin, Monſieur, que je ne paſſe pour hyperbolique, je ne ſçaurois m'empêcher que je ne vous cotte une perſonne ſeulement ſur les maladies les plus conſiderables. Monſieur de Puſignan, Lieutenãt General de la Fauconnerie du Roy, y recouvra la vûë aprés 9. mois d'aveuglement d'une gutte ſerene, pour laquelle, & pour une paralyſie, il étoit retourné de Bourbon l'Archambault ſans ſoulagement, & dont il guerit ſi parfaitemẽt dés la premiere fois audit Bourbon Lancy, qu'il a vêcu 18. ans aprés, & qu'en l'âge de 85. ans il liſoit

ſans lunettes. Madame de Roche, Dame de condition d'auprés de Châlons, y recouvra l'oüye. M. le Marquis du Tonnin, la parole. Baudot, Orfévre à Autun, & mille autres avec lui, le marcher M. Foularton, Capitaine de la Garde Ecoſſoiſe, atrophié, & n'ayant mouvement que de la lãgue M. Deſcombes, Capitaine au Regimẽt de la Feuillade; M. Mandrot, Recteur de l'Hôpital de Dijon y guerirent d'une paraliſie complete. M. de Serre Marchand de Roüen, y reçut le pouvoir d'écrire de ſon bras droit qui trembloit continuellemẽt. Le Pere Nau, Cordelier, y recouvra la voix perduë par enrouëmens. M. Matou du Bois Ste Marie, y guerit d'une aſthme & d'une ptiſie naiſſante. Madame la Marquiſe de S. Mars, fille de M. le Preſident de Turin, de maux d'eſtomach tres-fâcheux M. le Maréchal de la Force, & M. de Raſilly, Gentil-homme Autunois, de flux hepatiques. Mad. Carlot de Buſi lés Châlons ſur Saone, d'une hydropiſie aſcite. M. le Baron du Rouſſet, d'une tympanite. Un nommé Bourdon, Sergent du Bourg de la Clete, d'une anaſarque. M. Deſſougy, Gentilhomme Bourbonnois, y envoyé par M. Chaulvin Medecin de Moulins tres-fameux, d'une colique bilieuſe, cruelle & déplorée. M. Girard, Secretaire de M. le Prince, d'une ſciatique. M. du Pleſſis Beſançon, aſſés connu pour ſes belles qualitez, de douleurs tres-violentes en l'habitude. M. Ory, Ancien Docteur, Regent en l'Univerſité

d'Orleans, d'un rhumatisme tres-violent : & un nommé Balard, fort expert Chirurgien à Autun, d'un autre, qui outre les douleurs, l'estropiement & l'extenuation, avoit une douleur de côté avec fiévre, oppression & difficulté de respirer par l'amas des humeurs acres qui s'étoient figées en ces parties-là. M. le Baron d'Arcy vers Auxerre, aprés avoir été quatre ou cinq fois à Bougues, rendit audit Bourbon cinquante-deux graviers tres-gros, & une pierre grosse comme une petite olive, & ne s'en est jamais ressenti du depuis. M. Deslore, de Parey le Monneau, y guerit d'une ischurie causée par flegmes & foiblesse de la vessie. Dom Innocent Barboux, Religieux de la Chartreuse de Paris, s'y délivra de cruelles convulsions qui le bourreloient tous les jours, & qui l'avoient empêché de dire la Messe pendant trois ans. M. Courtet, Président à l'élection de Chaumont Attrabilaire, afligé d'escyrre de rate, legeres convulsions & syncopes, y reçut le Printemps dernier beaucoup de soulagement. M. le Moine, de Moulins en Gilbert, Commissaire au Grenier à Sel de Saint Saulge, y guerit d'un tres-grand abcés dans l'intestin rectum. Loüis Machereau, Hôte du Soleil à Autun, d'un autre dans le mesantere, oû il vuida plus de quatre livres de pus. Madame la Présidente de Chevriere, de Grenoble, y reçut la satisfaction de la maternité, contre l'opinion de la Medecine. Deux autres depuis peu, aprés 17.

& 19. ans de mariage, y sont pareillement devenuës fécondes. Mlle l'Avocate Patrié, de Cluny, y guerit de maux de mere, qui l'avoient minée, consumée & confinée dans un lit de misere. Mlle l'Avocate Guerin, de Mâcon, y reçut la liberté de parler, de marcher & la guerison d'autres accidés qui l'avoient fait juger par quelques Medecins, hysterique, & par d'autres, énergumene. Mlle de Valetine, vers Charole, y guerit de flux, de vomissement & de douleurs dans le ventre intolerables par l'excrétion de divers pelottons de vers, que les Eaux tuerent & chasserent. J'en ay vû sortir à quelqu'un, un qui avoit six aulnes de long, & à d'autres de deux à trois aulnes. Dom du Halet, Prieur de la Chartreuse d'Auray en Bretagne, y fit un ver de sept aulnes de longueur, qui par les nausées cardiogmes & suffusions continuelles, lui ôtoit l'appetit, le reposer, & l'empêchoit absolument de lire, d'écrire, & d'étudier; desquels symptomes je peux attester la guerison, l'ayant vû ce Printemps au retour de leur Chapitre General. Mlle de Thourigny, de Nevers, y recouvra le marcher d'une cuisse, qu'une mauvaise couche avoit douloureusement enflée, acourcie & estropiée. M. l'Evêque de Mâcon y rétablit la puissance de faire couler les douceurs de son éloquence, dont il étoit privé par l'insensibilité, rélaxation & abbatement des muscles de la machoire inferieure causée par un coup de pied de cheval. Le Pere

Boujenval, Minime, y recouvra le marcher, & appaiſa des douleurs cauſées par chûte, qui n'avoient voulu ceder à aucun remede. Toutes parties renduës & affoiblies par playes & bleſſures, y trouvent ſoulagement. M. de Bannatine, Capitaine Ecoſſois, en peut ſervir de témoin. M. Datteville, Capitaine de la Marine, & M. le Baron de Grignon lés Sainte Reine, ayans par coups d'arquebuſe & d'épée, le bras, la main & les doigts roides comme un bâton, & tout d'une venuë, y ont reçu ſoupleſſe, mouvement & forces. Et encore que de chaque maladie déplorée je ne nomme qu'une ſeule perſonne, ſelon qu'il me vient confuſément à la memoire en écrivant, & que je me tais des ulceres, abcés, gales, fleurs blanches & autres maladies impures, j'ay neantmoins peur d'être trop long. Je laiſſeray dōc ces experiences puiſque s'il falloit écrire les nōs de tous ceux qui y gueriſſent, il en faudroit faire un tres-gros volume, pluſieurs pouvans aſſurer avec moy qu'on y a vû des gueriſons de plus de 200. paralitiques; qu'il n'y a point de douleurs qui n'y ſoient apaiſées; point de gouttes qui n'y ſoient ſoulagées; point d'obſtructions qu'on n'y puiſſe lever; & point d'affections dans l'exterieur & habitude du corps qu'on ne puiſſe guerir ou diminuer. Je finiray donc, Monſieur, pour ne vous être plus ennuyeux, & pour avoir affaire à une perſonne qui ſçait tous les ſecrets les plus cachez de la Mede-

çine : qui comme Sur-Intendant General des Eaux Minerales de France, en vivifiez toutes les ſources par les belles lumieres que vous en avez; & comme leur Ange tutelaire, vous les rendez ſalutaires par le branle & le mouvement que vous leur donnez : auſſi je ne vous écris cette Apologie des Eaux de Bourbon-Lancy, que pour la ſoumettre à vôtr[illegible] : vous ſuppliant de croire que bie[illegible]té contraint d'en faire comparaiſon avec cel[illegible] de l'Archambault, ç'a été ſans deſſein de les o[illegible]nſer ; je les honore comme deux ſœurs ſorties de même maiſon ; & par leur nom commun & ſacré de Bourbon qu'elles portent, je les crois toutes deux pour les meilleures & les plus ſalutaires Eaux du monde ; mais Lancy ſans doute a l'avantage pardeſſus ſa cadette, d'être plus riche & plus univerſelle. Voila mon ſentiment, & les ſoûmiſſions,

MONSIEUR,

DE

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur, MOUTEAU.

A Bourbon-Lancy, ce 7. Avril 1655.